

PODIUM NUMÉRIQUE DES CANDIDATS A L'ELECTION PRESIDENTIELLE 2017



ACSEL

Le hub de la transformation digitale

PROPOSITIONS NUMÉRIQUES DES CANDIDATS

En cette période de troubles politiques au niveau mondial, européen et français, l'Acsel porte un discours résolument optimiste sur l'avenir, convaincu que la transformation digitale de l'économie est un levier de croissance, d'emploi et de bien-être pour les citoyens.

Comme toute période de transition et de changements, des craintes et des peurs se font entendre. Le conservatisme économique et social en joue alors même que notre pays ne peut pas attendre 5 ans de plus. Cette élection est un enjeu majeur pour les thèmes de la transformation digitale que porte l'Acsel. Mais que disent les candidats du numérique dans leur programme ?

Pour répondre à cette question l'Acsel a comparé les programmes des candidats et leurs propositions sur le numérique.

Ce comparatif des programmes des candidats se concentre uniquement sur les propositions qui sont explicitement citées comme ayant un lien avec le numérique. D'autres mesures, non répertoriées ici, notamment fiscales, sociales, légales peuvent avoir une incidence sur les acteurs du numérique, comme sur n'importe quel autre acteur.

Ce comparatif a pour objectif de désigner le ou les candidat(e)s qui porte(nt) le programme de la transformation digitale. Nous avons ainsi épluché les propositions numériques pour savoir quel candidat a défini le programme qui permettra de construire l'éco système numérique dont la France a tant besoin pour gagner en compétitivité, libérer les énergies et investir massivement dans l'avenir.

LES LIGNES DE FORCE

Les candidats de gauche voient le numérique comme une menace : pour eux le numérique transforme la société en détruisant le modèle de protection sociale et d'organisation du travail. Ils proposent un projet basé sur des mesures de régulation fiscales, juridiques et réglementaires. C'est Jean-Luc Mélenchon qui va le plus loin en proposant, certes, une vision sociétale et volontariste du numérique tout en étant très dirigiste.

Emmanuel Macron et François Fillon portent un projet commun : leur programme est centré sur les opportunités économiques et se rejoignent sur l'accompagnement numérique des PME et PMI, sur l'éducation et la formation au numérique. Ils veulent détricoter le principe de précaution, ils portent un projet européen, ils identifient les secteurs d'avenir et veulent mettre en place une fiscalité en faveur de la prise de risque et de l'investissement. Malgré toutes ces mesures, ils n'en déduisent pas une vision transformante du pays et leur catalogue peut parfois s'apparenter à un accompagnement du mouvement plutôt qu'à une impulsion nouvelle et inspiratrice.

Marine le Pen a loupé la révolution numérique : rien sur les investissements, rien sur les nouvelles formes de travail, rien sur la transformation numérique de l'action publique, rien sur les territoires et leur avenir numérique, rien sur l'éducation et, évidemment, rien sur l'Europe. L'innovation est abordée de façon générale. Seul l'impact du numérique sur la santé est abordé.

Benoit Hamon porte des intuitions sans apporter de solutions : les grands thèmes qu'il aborde comme la transformation du travail, la robotisation de la production, l'utilisation des données, l'éducation, la formation, la création culturelle, tout semble être l'objet de plus de taxes et de plus de réglementations. Il ne donne pas une vision d'opportunités économiques qui pourraient émerger des grands changements qu'il a pourtant identifiés.

François Fillon l'europhile : il est de façon surprenante le plus européen et européiste des candidats sur le numérique. Il est le seul à parler de l'axe franco-allemand, il est le seul à identifier les secteurs d'avenir pour la coopération européenne.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

ENSEIGNEMENTS THÉMATIQUE

► VISION DU NUMÉRIQUE

- Les candidats de la gauche abordent le numérique sous le spectre de la protection des libertés et des droits. Ils mettent particulièrement en avant des mesures de régulation par les outils fiscaux, juridiques et réglementaires. L'exemple frappant est celui des formes de travail. Au lieu d'anticiper ce que deviendra le travail, ils penchent pour une généralisation des statuts existants. Un autre exemple, mis en avant par Hamon est la régulation des contenus « ni le CSA ni l'Arcep ne s'occupent des contenus internet. Il faut donc davantage de régulation et de synergies entre les deux ». Jean-Luc Mélenchon est le candidat qui a le plus approfondi ces sujets et propose un projet numérique alternatif global.
- François Fillon et Emmanuel Macron ont une approche beaucoup plus centrée sur les opportunités économiques. Quitte à aller très loin en abrogeant le principe de précaution comme le propose François Fillon. Ils mettent en avant des mesures d'accompagnement du tissu économique, notamment en faveur des PME et PMI. Ils prônent tous une révision d'une protection accrue des données personnelles.

► EDUCATION

- On constate une convergence entre Emmanuel Macron et François Fillon sur les mesures d'éducation numérique. Le candidat des Républicains est celui qui détaille le plus ses propositions. Il propose ainsi une « généralisation de l'enseignement et de la formation au numérique à tous les niveaux » en incluant la formation professionnelle.
- Étonnamment les candidats de gauche mentionnent à peine cette thématique. Hamon a fait évoluer son programme. Alors qu'il ne concernait que les enseignants, il prône dorénavant « l'usage du numérique pour faire réussir tous les élèves dans leur apprentissage ».
- L'éducation numérique est absente du programme de Marine le Pen.

► LES TERRITOIRES

- Zéro pointé pour Marine le Pen pour les territoires. Alors qu'elle s'auto proclame porte-parole des territoires délaissés, elle n'a aucune proposition numérique pour les territoires contrairement à l'ensemble des autres candidats.
- Sur ce point c'est Emmanuel Macron et Jean-Luc Mélenchon qui portent les propositions les plus inclusives.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

ENSEIGNEMENTS THÉMATIQUE

► L'EUROPE

- Emmanuel Macron et François Fillon portent un programme numérique résolument européen.
- Emmanuel Macron propose ainsi « d'agir pour un marché unique du numérique en Europe » et de mettre en place des fonds européens de financement en capital-risque et même la mise en place d'une agence européenne pour la confiance numérique « chargée de réguler les grandes plateformes numériques ».
- François Fillon est celui qui va le plus loin en proposant un fort axe franco-allemand sur des secteurs d'avenir comme les véhicules autonomes. Il reprend l'idée d'un programme d'appels à projet européen pour l'intelligence artificielle et la blockchain. Il demande aussi à ce que le cadre réglementaire européen soit modifié pour protéger les citoyens et les activités européennes sensibles.

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

ENSEIGNEMENTS PAR CANDIDATS

▶ **Aujourd'hui, Benoit Hamon propose un programme numérique très faible, basé sur la protection et l'outil fiscal**

Il prône ainsi la fin du « salariat déguisé des entreprises ubérisées », la protection des salariés et des citoyens, la taxation des robots, taxation des géants du numérique, le refus des services publics pour les GAFAs qui pratiquent l'optimisation fiscale, le développement de tous les moyens techniques et juridiques « dans la lignée de la taxe Youtube » pour la culture.

▶ **Marine Le Pen a clairement loupé la révolution numérique avec son programme.**

Aucune proposition sur l'investissement en infrastructure, rien sur les nouvelles formes de travail, rien sur la transformation de l'action publique par le numérique, rien sur les territoires et leur avenir numérique, rien sur l'éducation et, évidemment, rien sur l'Europe.

▶ **Jean-Luc Mélenchon a une vision très sociale et sociétale du numérique. Il propose une approche volontariste mais très dirigiste et prend position contre le détricotage des acquis accentué par le numérique**

- Forts investissements dans les infrastructures et promotion, voire « reconquête » d'un développement public des infrastructures. Développement d'une transformation de l'administration par le biais de plateformes ouvertes aux citoyens.
- Une action en faveur de la protection des données qui vise à protéger les citoyens à la fois des pouvoirs publics et des entreprises, notamment « les acteurs du web »
- C'est sur le travail qu'il développe le plus sa vision très en faveur des salariés et il souhaite, notamment « renverser la présomption d'indépendance au profit d'une présomption de salariat ».
- Il prône enfin l'institution d'une administration publique chargée d'accompagner la transition numérique (tout comme Marine Le Pen).

QUELS ENSEIGNEMENTS ?

ENSEIGNEMENTS PAR CANDIDATS

- ▶ **Les programmes d'Emmanuel Macron et François Fillon ont des propositions convergentes**
- Ils ont tous les deux un programme numérique pour l'éducation (généralisation du numérique à tous les niveaux) et l'Europe (fiscalité, financements avec des fonds sectoriels, recherche) avec une profondeur pour François Fillon et la structuration d'un fort axe franco-allemand.
- Ils sont les seuls à identifier des secteurs d'avenir comme les objets connectés, l'intelligence artificielle et la eSanté.
- Ils mentionnent le principe de précaution ; « droit à l'expérimentation » pour Emmanuel Macron et réécriture pour François Fillon
- Ils prônent tous les deux une simplification de l'administration par le numérique « Etat plateforme » pour Emmanuel Macron, « e-démocratie » pour François Fillon.
- Axe fort en faveur des TPE, PME/PMI pour accompagner leur transition numérique
- Identification de la eSanté chez les deux candidats comme un axe fort de modernisation du système de soins et de développement de filières économiques connexes.

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

INFRASTRUCTURES



▶ MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none">• Un plan d'investissement des infrastructures pour atteindre un objectif d'accès au Très haut débit sur tout le territoire sous 5 ans et une couverture totale 4G sous 10 ans.• Le développement d'infrastructures publiques et des fournisseurs d'accès à Internet associatifs.• La reconquête de la maîtrise publique des technologies liées au numérique et aux télécommunications tels que les câbles sous-marins.• Accompagner les structures publiques, notamment locales, sur le Référentiel général d'accessibilité pour les administrations.
▶ HAMON	<ul style="list-style-type: none">• Je lutterai contre les zones blanches, et j'investirai dans le très haut débit fixe et mobile pour garantir une égalité effective à tous les citoyens. A cet effet, je créerai un droit à la connexion haut débit.
▶ MACRON	<ul style="list-style-type: none">• Nous couvrirons en très haut débit l'ensemble du territoire. Ce sera fait d'ici la fin du quinquennat, pour ne laisser aucun territoire à la traîne dans la transition numérique.• Nous éliminerons les zones sans réseau (aussi appelées « zones blanches »).
▶ FILLON	<ul style="list-style-type: none">• Accélérer le déploiement du Très Haut Débit fixe et mobile d'ici à 2022 en refinançant le Plan France Très Haut Débit, en le réorganisant et en initiant un "Plan 5G".
▶ LE PEN	

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

LES DONNÉES PERSONNELLES



▶ MÉLENCHON

- La remise en question des pratiques et dispositifs de surveillance de masse sur Internet et les réseaux téléphoniques, inefficaces et liberticides.
- L'interdiction du fichage généralisé et la suppression du fichier des «gens honnêtes» mis en place par le gouvernement Valls.
- La protection des données personnelles de nos citoyens lorsqu'elles sont hébergées à l'étranger, en renégociant notamment l'accord Privacy Shield qui régit les conditions du transfert de données personnelles de l'Union européenne vers les États-Unis.
- L'aide au chiffrement des données et des correspondances.
- L'amélioration de la transparence des plateformes pour lutter contre le trafic des données personnelles
- Créer des standards clairs et lisibles de description des conditions générales d'utilisation.
- Obliger à demander un consentement explicite pour la revente des données personnelles à un tiers.
- Obliger les acteurs du web à informer l'utilisateur s'il fait l'objet d'un profilage et lui permettre de le refuser.

▶ HAMON

- Je mènerai une politique d'open data et de transparence des données publiques.
- Je garantirai un large accès du public aux données conservées et traitées par les administrations publiques. Les citoyens, chercheurs et journalistes doivent connaître les données qui déterminent des choix politiques. Ces données peuvent être utilisées par les entreprises du numérique pour proposer de nouveaux services innovants.
- Nous protégerons les données personnelles de nos concitoyens et garantirons la loyauté des algorithmes.
- Je veillerai à ce que ces données ne soient pas appropriées par les GAFAs (Google, Apple, Facebook, Amazon).

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

LES DONNÉES PERSONNELLES



► MACRON

- Nous créerons une banque de données numériques réutilisables.
- Dans le respect de la vie privée et du secret des affaires, les administrations qui délivrent des licences (par exemple pour les hôtels) devront mettre à disposition leurs données. Face aux géants étrangers, des nouvelles start-ups pourront ainsi s'adresser par exemple à tous les hôteliers pour leur offrir une alternative aux services existants.
- Nous développerons les instruments d'une transparence sur l'usage des données privées par les acteurs du numérique. Chacun pourra ainsi savoir ce que deviennent les données qu'il produit en utilisant telle ou telle plateforme.
- Nous renégocierons avec les Etats-Unis le « Privacy Shield », le cadre de protection des données, d'ici 2018, afin de garantir réellement la préservation des données personnelles de tous les Européens.
- Nous proposerons la mise en place d'une Agence européenne pour la confiance numérique, chargée de réguler les grandes plateformes numériques pour garantir la protection des données personnelles et la loyauté de leur fonctionnement.

► FILLON

- Mettre en place l' « open data » dans les services publics en garantissant la protection des données personnelles des citoyens et les intérêts économiques de la France. L'Etat et les collectivités territoriales ont une mission de collecte et de traitement de l'information. L'open data et les API (interfaces de programmation) seront généralisées dans les services numériques de l'administration. A l'heure de l'essor de l'intelligence artificielle (IA), la donnée publique est vitale pour les start-ups françaises.
- Assurer la cybersécurité des citoyens, des entreprises et des institutions. Pour cela, modifier le cadre réglementaire européen, d'une part en exigeant que toute activité sensible en Europe soit supportée par des solutions (hardware et software) maîtrisées ; d'autre part en acceptant des dérogations aux règles de la commande publique lorsque notre autonomie stratégique et notre cybersécurité sont en jeu.
- Imposer et défendre nos valeurs et nos lois en matière de libertés publiques et de gestion des données personnelles. En particulier, renégocier la réglementation européenne sur les "Données Personnelles".

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

LES DONNÉES PERSONNELLES



▶ LE PEN

- Créer une charte à valeur constitutionnelle qui inclura la protection des données personnelles des Français, notamment par une obligation de stockage de ces données sur des serveurs localisés en France.

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

RECHERCHE ET INNOVATION



▶ MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir la recherche publique sur la réalité et l'humanité augmentée dans le cadre d'une concertation éthique et citoyenne constante.
▶ HAMON	<ul style="list-style-type: none">• Porter à 3% du PIB l'effort de recherche et développement
▶ MACRON	<ul style="list-style-type: none">• Nous développerons le droit à l'expérimentation dans le respect des impératifs de sécurité, de protection du consommateur et de loyauté de la concurrence. Pour un temps limité et dans un cadre fixé par la loi, il sera possible de déroger aux dispositions en vigueur afin de tester de nouvelles solutions.• Nous définirons une stratégie nationale pour l'intelligence artificielle dont le développement va avoir de profonds impacts sur une série de secteurs. Les chercheurs français sont bien armés pour y jouer un rôle majeur. La première étape sera d'évaluer ses usages potentiels et ses enjeux pour le travail et l'emploi de demain.• Nous constituerons un Fonds pour l'industrie et l'innovation. Il sera doté de 10 milliards d'euros issus des actions d'entreprises possédées de manière minoritaire par l'Etat et sera placé au service de notre industrie et de l'innovation. Nous mobiliserons les revenus issus de ces participations pour financer l'industrie du futur.
▶ FILLON	<ul style="list-style-type: none">• Réécrire le principe de précaution pour favoriser l'innovation responsable• Porter, avec l'Allemagne, l'ambition de plateformes numériques industrielles et sectorielles européennes (voitures autonomes, bâtiments connectés...).• Engager un programme d'appels à projets européens pour faire de l'Europe le pôle d'innovation dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la blockchain.• Inciter au regroupement local des acteurs de la recherche, de l'enseignement, de l'incubation, de l'accompagnement et du financement de start-up dans des « clusters » pour développer les synergies. Privatiser les unités de valorisation des centres de recherche publics afin de les rendre plus autonomes dans leur recrutement et leur gestion. Développer enfin l'innovation collaborative et ouverte entre PMI et grands groupes.

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

RECHERCHE ET INNOVATION



▶ LE PEN

- Fixer l'innovation en France en empêchant en cas de subvention publique que la société soit cédée à une société étrangère pendant dix ans. Promouvoir les secteurs stratégiques de la recherche et de l'innovation, en augmentant la déductibilité fiscale des dons. Augmenter de 30 % le budget public de la recherche (pour le porter à 1 % du PIB).
- Faire de la France une terre d'innovation : recentrer le Crédit Impôt Recherche vers les PME et les startups, diriger une part de l'assurance-vie (2 %) vers le capital-risque et les startups et inciter les grands groupes à créer leur propre fonds dans les entreprises innovantes.
- Soutenir les startups françaises pour moderniser le système de santé.

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL



▶ MÉLENCHON

- Permettre à tou-te-s les travailleur-euse-s affilié-e-es au régime social des indépendants (RSI) de rejoindre le régime général de la sécurité sociale.
- À l'heure où le travail indépendant est une grande réserve de travail à moindre coût, il est nécessaire d'harmoniser les protections et les garanties de l'ensemble des travailleur-euse-s en élargissant le régime général à toute la population active.
- Renverser la présomption d'indépendance au profit d'une présomption de salariat.
- Selon le Code du travail, un-e travailleur-euse inscrit-e au registre du commerce et des sociétés (RCS) est présumé-e être indépendant-e, en dépit de la réalité de sa relation de travail. Dans un souci de protection du-de la travailleur-euse, la loi doit prévoir l'inverse : tout-e travailleur-euse réalisant sa prestation de travail dans une situation de dépendance économique (par exemple avec un client unique, ou sous le contrôle d'une plate-forme numérique) doit être présumé-e salarié-e, et ainsi jouir des droits qui s'y rattachent.
- Passer de l'économie pseudo-collaborative à l'économie coopérative.
- Le numérique constitue une formidable opportunité pour permettre à des professions de s'affranchir du coût du capital. Plutôt que de revenir à une entreprise traditionnelle, le dépassement de l'Ubérisation consiste à encourager l'association des travailleur-euse-s en coopérative, qui leur permettrait de contrôler collectivement les plates-formes qui les mettent en relation avec les client-e-s et de cesser d'être ponctionné-e-s par celles et ceux qui en détiennent actuellement les clefs.
- Le statut de coopérative n'exclut pas le financement extérieur, mais il attribue aux salarié-e-s un minimum de 51 % des parts de la société de façon à ce qu'elles et ils ne soient jamais soumis-e-s à un donneur d'ordre tout puissant comme c'est le cas actuellement pour les VTC. L'État et les collectivités locales doivent donc contribuer à soutenir ces coopératives de travailleur-euse-s indépendant-e-s.

▶ HAMON

- Je lutterai contre le salariat déguisé des entreprises ubérisées. Je requalifierai leurs « collaborateurs » en salariés. Il faut que l'employeur.euse paye ses cotisations sociales, et que ces salarié.e.s bénéficient de leurs droits (congés, protection contre les licenciements abusifs).

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

TRAVAIL ET DIALOGUE SOCIAL



▶ **MACRON**

- Celles qui s'engageront dans des transformations ambitieuses numériques exigeant de conduire sur une période de temps limitée une requalification de leurs salariés bénéficieront d'un accès privilégié à la formation professionnelle
- Nous créerons un code du travail digital pour mieux accompagner les PME dans les décisions qu'elles prennent. Parce que la réglementation du travail est souvent trop complexe, un site donnera accès aux PME aux obligations légales et conventionnelles à respecter, ainsi qu'à des conseils fournis par l'administration. Les réponses fournies en ligne seront valables face à cette dernière.

▶ **FILLON**



▶ **LE PEN**



DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

FISCALITÉ DU NUMÉRIQUE



▶ MÉLENCHON	
▶ HAMON	<ul style="list-style-type: none">• Je lutterai contre les montages d'optimisation fiscale, semblables à ceux utilisés par les autres géants du net (les GAFAs). Je refuserai que ces entreprises bénéficient de nos services publics sans contribuer à l'impôt.• Porter l'offensive à l'échelle européenne, en vue d'une taxation des activités de ces géants qui permettrait une juste rémunération• Je créerai une taxe sur la richesse créée par les robots afin de financer notre protection sociale. Lorsqu'un.e travailleur.euse est remplacé par une machine, la richesse créée bénéficie essentiellement aux actionnaires. Je propose donc de taxer cette richesse – en appliquant les cotisations sociales sur l'ensemble de la valeur ajoutée et non plus seulement sur le travail – pour qu'elle finance prioritairement des mesures telles que le revenu universel plutôt que les dividendes.
▶ MACRON	<ul style="list-style-type: none">• Nous adopterons un cadre fiscal qui encourage l'investissement dans l'innovation, notamment en instaurant un prélèvement forfaitaire unique sur l'ensemble des revenus tirés du capital mobilier et en remplaçant l'ISF par un impôt sur la fortune immobilière.• Nous défendrons, au niveau européen, une taxe sur le chiffre d'affaires réalisé dans nos pays pour des prestations de service électronique. Cela éliminera ainsi les montages consistant à rapatrier les profits dans des paradis fiscaux.
▶ FILLON	<ul style="list-style-type: none">• Négocier un agenda européen de l'harmonisation fiscale pour limiter les effets de l'optimisation fiscale des géants du numérique. Mettre en place des mesures fiscales encourageant la prise de risque et le recrutement des talents comme la refonte du « compte entrepreneur investisseur » ainsi que les mécanismes des actions gratuites et des stock-options.
▶ LE PEN	<ul style="list-style-type: none">• Promouvoir les secteurs stratégiques de la recherche et de l'innovation, en augmentant la déductibilité fiscale des dons.• Priver d'accès aux marchés publics les multinationales qui pratiquent l'évitement fiscal et refusent de régulariser leur situation.

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE



► MÉLENCHON

- Soutenir la dématérialisation des services publics, dans une démarche de design pour tou-te-s, tout en maintenant les services physiques de proximité.
- Les institutions publiques doivent également se doter de plates-formes numériques d'intérêt général. L'organisation d'un service public par le biais d'une plate-forme numérique permet de fluidifier et de simplifier la mise en relation entre le-la producteur-trice et l'utilisateur-e. Ces plates-formes peuvent aussi bien concerner des services matériels (transports collectifs, réseaux de distribution de produits locaux, etc.) qu'immatériels (accès au droit, transparence des données, etc.).
- Construire des plates-formes publiques, c'est garantir que la valeur créée par un écosystème est reversée à la société, et non pas capturée sous forme financière. Pour cela, ces plates-formes prendront la forme de logiciels libres et devront garantir l'égalité d'accès et de traitement. Ils feront en outre l'objet d'une concertation permanente avec leurs usagers
- Faire de la médiation numérique une priorité, notamment en direction des milieux sociaux défavorisés et des générations plus âgées. Chacun doit être capable de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages.
- Soutenir les associations de médiation numérique et revaloriser le statut des médiateurs.
- Redynamiser les espaces publics numériques et en faire de véritables maisons du numérique, en développant les répare-cafés, fablabs, projets collaboratifs, pour offrir des formations à l'usage et à la citoyenneté numérique.
- La création d'un service public nouveau de l'internet et d'une médiathèque publique en ligne, une plateforme publique d'offre légale en ligne de musique, films et contenus culturels.
- L'évaluation de la qualité et de la sécurité des services doit être assurée par des autorités compétentes plutôt que sous-traitée gratuitement aux utilisateur-e-s.
- Nous proposons donc la multiplication des moyens des groupements d'intervention régionaux, chargés du contrôle des activités de services, et l'association des utilisateur-e-s à la gestion des plates-formes publiques ou coopérative comme le permet par exemple le statut de société coopérative d'intérêt collectif (SCIC).

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE



<p>▶ HAMON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Je donnerai le pouvoir aux citoyens d'écrire la loi de manière collaborative par l'écriture d'"amendements citoyens" sur le modèle du projet de loi pour une République numérique.• Ni le CSA ni l'Arcep ne s'occupent des contenus internet. Il faut donc davantage de régulation et de synergies entre les deux.
<p>▶ MACRON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Par-delà la dématérialisation des services publics, l'Etat doit devenir un « Etat plateforme », qui s'appuie sur les contributions de la multitude des usagers pour améliorer les services existants ou en créer de nouveaux. Cela permettra de fournir de nouveaux services plus simples, plus performants et mieux adaptés aux besoins.• Nous créerons un compte citoyen en ligne (site et application), qui rassemblera sur une même interface tous les droits, notamment ceux liés à la santé, à la trajectoire professionnelle, à la formation, à la situation fiscale, aux droits civiques. Ce point d'entrée unique facilitera les relations avec l'administration, et permettra d'avoir plus facilement l'information.• Nous créerons un service public numérique de la justice, avec portail unique d'accès (sur le modèle d'impots.gouv.fr). Les citoyens et leurs avocats y trouveront toutes les informations pratiques et la jurisprudence applicable à leur cas. Ils pourront se pourvoir en justice depuis leur ordinateur, transmettre une requête, des pièces, ou suivre leur dossier depuis leur smartphone.• D'ici 2022, 100% des démarches administratives pourront être effectuées depuis Internet – sauf première délivrance des documents d'identité officiels. Par exemple, il sera possible pour le citoyen de faire une demande de procuration électorale sans se rendre au commissariat.
<p>▶ FILLON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Dématérialiser l'intégralité des procédures administratives d'ici à la fin du quinquennat pour engager la France dans l'e-démocratie. Identification numérique unique des usagers auprès de toutes les administrations ; développement des consultations sur internet ; co-construction des procédures avec les usagers etc. Simplifier et améliorer les services de l'Etat auprès des usagers grâce à la dématérialisation.
<p>▶ LE PEN</p>	

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

FINANCEMENT




▶ MÉLENCHON	
▶ HAMON	<ul style="list-style-type: none">• L'université s'engagera pleinement dans la transition numérique grâce à un fonds spécialement dédié, rattaché au PIA III et abondé par les régions.• La taxe robots abondera un "fonds de transition travail", dédié à financer la formation et le retour à l'emploi des chômeurs. "Cette contribution ne concernera que les entreprises dont la robotisation s'accompagne d'une réduction des effectifs"• Porter l'offensive à l'échelle européenne, en vue d'une taxation des activités de ces géants qui permettrait une juste rémunération
▶ MACRON	<ul style="list-style-type: none">• Un plan d'investissement de 50 milliards d'euros sur cinq ans pour préparer l'avenir de la France et des Français, et relancer la croissance.• Nous agissons pour la mise en place d'un Fonds européen de financement en capital-risque pour accompagner la croissance des start-up européennes du numérique.• Ce fonds devra être doté d'au moins 5 milliards d'euros.
▶ FILLON	<ul style="list-style-type: none">• Faire de la France une nation de pointe en matière de financement de l'innovation. Renforcer fortement les mécanismes d'orientation de l'épargne vers le financement des PME innovantes et des fonds de capital-risque. Créer et développer un écosystème franco-allemand puis européen du financement de l'innovation (fonds souverain, banque publique d'investissement, "NASDAQ" Franco-Allemand, régulateurs européens...). Créer des fonds sectoriels et technologiques dans des domaines de pointe (cybersécurité, blockchain, agritech, e-santé...).• Sanctuariser le Crédit d'Impôt Recherche (CIR) en développant la délivrance de rescrits fiscaux en amont et le fusionner avec le Crédit d'Impôt Innovation (CII).
▶ LE PEN	<ul style="list-style-type: none">• Fixer l'innovation en France en empêchant en cas de subvention publique que la société soit cédée à une société étrangère pendant dix ans. Promouvoir les secteurs stratégiques de la recherche et de l'innovation, en augmentant la déductibilité fiscale des dons. Augmenter de 30 % le budget public de la recherche (pour le porter à 1 % du PIB).

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

TERRITOIRES



<p>▶ MÉLENCHON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les structures publiques, notamment locales, sur le Référentiel général d'accessibilité pour les administrations.• Faire de la médiation numérique une priorité, notamment en direction des milieux sociaux défavorisés et des générations plus âgées. Chacun doit être capable de comprendre et de maîtriser les technologies numériques, leurs enjeux et leurs usages.• Soutenir les associations de médiation numérique et revaloriser le statut des médiateurs.
<p>▶ HAMON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Je créerai dans chacune des grandes régions une agence du développement des nouveaux modes de production et de consommation. Notre modèle productiviste et court-termiste doit laisser la place à un modèle de développement tempérant, écologique, et humain. Ces agences devront, en coordination avec les collectivités locales, favoriser les circuits courts, mobiliser le numérique pour relier producteurs et consommateurs, utiliser la commande publique pour valoriser les initiatives responsables et généraliser les contrats de filière agro-écologique.
<p>▶ MACRON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Nous porterons une stratégie d'inclusion à destination de ceux qui rencontrent des difficultés à utiliser le numérique en développant avec les associations et les collectivités, un réseau d'accompagnement sur le territoire qui proposera du temps de soutien et des formations aux outils et aux services numériques.
<p>▶ FILLON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner la création d'incubateurs et fixer à la banque publique d'investissement (Bpifrance) des objectifs de financement d'équipements agricoles et ruraux.
<p>▶ LE PEN</p>	

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

TRANSFORMATION DIGITALE DE L'ÉCONOMIE



<p>▶ MÉLENCHON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Convoquer une conférence nationale sur le partage du temps de travail et l'impact du progrès technologique• Informer, sensibiliser aux enjeux de l'accessibilité numérique et accompagner le développement de sites web ou d'applications accessibles à toutes• Il est nécessaire d'établir une structure administrative qui permette d'une part d'accompagner les acteur·trice·s du numérique dans leurs démarches, d'autre part d'adapter la lutte contre les fraudes fiscale et sociale à la nature juridique particulière des plates-formes numériques. Les plates-formes numériques devront donc se soumettre à une procédure d'agrément qui permettra de vérifier qu'elles satisfont aux obligations sociales, fiscales et réglementaires en vigueur.• Anticiper les transformations numériques du travail et de la production en lançant un plan pour l'industrie 4.0 associant les salariés.
<p>▶ HAMON</p>	<ul style="list-style-type: none">• La taxe robots abondera un "fonds de transition travail", dédié à financer la formation et le retour à l'emploi des chômeurs. "Cette contribution ne concernera que les entreprises dont la robotisation s'accompagne d'une réduction des effectifs"• J'assurerai la transition numérique des organisations et l'appropriation des usages numériques par tous.
<p>▶ MACRON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Nous aiderons les TPE et les PME à réussir leur transformation numérique.• Celles qui s'engageront dans des transformations ambitieuses exigeant de conduire sur une période de temps limitée une requalification de leurs salariés bénéficieront d'un accès privilégié à la formation professionnelle.
<p>▶ FILLON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Renforcer la compétitivité de nos PME/PMI grâce au numérique : passer en cinq ans de 10% à 100% des PME/PMI accompagnées ; un grand plan de rattrapage et d'accompagnement sera mis en œuvre à l'issue des états généraux de l'industrie et de l'innovation ; une partie des investissements d'avenir sera réallouée au programme "investissements du futur".• Déployer le programme de sensibilisation des PMI au numérique, « Alliance pour l'Industrie du Futur », pour moderniser l'outil de production des industries françaises. Développer l'apprentissage sur les métiers industriels du futur. Développer des filières industrielles d'excellence dans les écoles d'ingénieurs.

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

TRANSFORMATION DIGITALE DE L'ÉCONOMIE



▶ LE PEN

- Créer un secrétariat d'État dédié aux mutations économiques rattaché au ministère des Finances afin d'anticiper les évolutions des formes de travail liées aux nouvelles technologies (ubérisation, robotisation, économie du partage...). En coopération avec les secteurs concernés, établir une nouvelle régulation pour préserver une concurrence loyale.

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

EUROPE



<p>▶ MÉLENCHON</p>	<ul style="list-style-type: none">• La protection des données personnelles de nos citoyens lorsqu'elles sont hébergées à l'étranger, en renégociant notamment l'accord Privacy Shield qui régit les conditions du transfert de données personnelles de l'Union européenne vers les États-Unis.
<p>▶ HAMON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Je promouvrai une politique culturelle ambitieuse à l'échelle européenne. Cette politique devra être souple, réactive et attentive aux nouvelles tendances pour leur permettre de prospérer et de se développer dans toute l'Europe.• Porter l'offensive à l'échelle européenne, en vue d'une taxation des activités de ces géants qui permettrait une juste rémunération des créateurs.
<p>▶ MACRON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Nous renégocierons avec les Etats-Unis le « Privacy Shield », le cadre de protection des données, d'ici 2018, afin de garantir réellement la préservation des données personnelles de tous les Européens.• Nous agirons pour un marché unique du numérique en Europe, qui permettra aux entreprises innovantes de disposer des mêmes règles partout dans l'Union européenne.• Nous agirons pour la mise en place d'un Fonds européen de financement en capital-risque pour accompagner la croissance des start-up européennes du numérique.• Nous défendrons, au niveau européen, une taxe sur le chiffre d'affaires réalisé dans nos pays pour des prestations de service électronique. Cela éliminera ainsi les montages consistant à rapatrier les profits dans des paradis fiscaux.• Nous proposerons la mise en place d'une Agence européenne pour la confiance numérique, chargée de réguler les grandes plateformes numériques pour garantir la protection des données personnelles et la loyauté de leur fonctionnement.• Nous nous battons, au niveau européen, pour une taxe sur le chiffre d'affaires réalisé dans nos pays pour des prestations de service électronique.

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

EUROPE



► **FILLON**

- Porter, avec l'Allemagne, l'ambition de plateformes numériques industrielles et sectorielles européennes (voitures autonomes, bâtiments connectés...).
- Engager un programme d'appels à projets européens pour faire de l'Europe le pôle d'innovation dans le domaine de l'intelligence artificielle et de la blockchain.
- Assurer la cybersécurité des citoyens, des entreprises et des institutions. Pour cela, modifier le cadre réglementaire européen, d'une part en exigeant que toute activité sensible en Europe soit supportée par des solutions (hardware et software) maîtrisées ; d'autre part en acceptant des dérogations aux règles de la commande publique lorsque notre autonomie stratégique et notre cybersécurité sont en jeu.
- Imposer et défendre nos valeurs et nos lois en matière de libertés publiques et de gestion des données personnelles. En particulier, renégocier la réglementation européenne sur les "Données Personnelles".

► **LE PEN**



DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

EDUCATION ET FORMATION



▶ MÉLENCHON	<ul style="list-style-type: none">• La formation de médiateurs du numérique à l'utilisation, l'installation et la maintenance de logiciels libres et diffuser des kits d'aide à la transition vers le libre.
▶ HAMON	<ul style="list-style-type: none">• Je favoriserai l'usage du numérique pour faire réussir tous les élèves dans leur apprentissage.• Je mettrai en œuvre un grand plan de formation continue des enseignants pour valoriser leur travail et leur carrière. En fonction de son ancienneté et des besoins qu'il exprimera, chaque enseignant bénéficiera tous les ans de 3 jours, 5 jours ou 10 jours de formation. Une bonification du nombre de jours de congés de formation sera attribuée aux enseignants en fonction du temps passé en REP. Les enseignants seront formés à la personnalisation des apprentissages, à la différenciation pédagogique et au numérique. Cela suppose la création de 15 000 postes pour la formation continue.• L'université s'engagera pleinement dans la transition numérique grâce à un fonds spécialement dédié, rattaché au PIA III et abondé par les régions.
▶ MACRON	<ul style="list-style-type: none">• Nous renforcerons l'individualisation des apprentissages en développant des supports numériques et des applications adaptées pour faire évoluer les pratiques pédagogiques ; les enseignants seront formés à cette fin.
▶ FILLON	<ul style="list-style-type: none">• Généraliser l'enseignement et la formation au numérique à tous les niveaux. Recruter des enseignants en informatique. Transformer le cours de technologie du collège (1h par semaine) en cours de "culture numérique". Encourager le développement de filières universitaires d'excellence (Cybersécurité, IA, ...); introduire un module "numérique" dans toutes les formations supérieures, accélérer le développement de la formation professionnelle au numérique.
▶ LE PEN	

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

CULTURE ET NUMÉRIQUE



<p>▶ MÉLENCHON</p>	<ul style="list-style-type: none">• La fin de la coûteuse et inefficace politique de lutte contre le « piratage », en supprimant Hadopi.• La mise en place d'un système de rémunération global de la création, par l'instauration d'une cotisation liée à l'abonnement internet ouvrant droit au téléchargement non marchand.• L'interdiction des dispositifs techniques restreignant abusivement l'usage des œuvres numériques (DRM).• La mise en place d'un système de répartition pour rémunérer les auteurs et créateurs, y compris pour les œuvres sous licences libres et pour financer de nouvelles productions.• La création d'un service public nouveau de l'internet et d'une médiathèque publique en ligne, une plateforme publique d'offre légale en ligne de musique, films et contenus culturels.• Développer une filière de la création numérique dans l'enseignement professionnel• Étendre l'exception culturelle à la sphère numérique.
<p>▶ HAMON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Je garantirai la diversité culturelle sur les plateformes numériques• Je développerai l'offre légale de contenus culturels numériques pour toucher le plus grand nombre sans fragiliser les artistes. Dans la lignée de la « taxe Youtube », je développerai tous les moyens techniques et juridiques adéquats pour une juste rémunération des artistes.• A l'heure du numérique, il est aussi temps de lancer une campagne de numérisation massive des œuvres du domaine public.• Porter l'offensive à l'échelle européenne, en vue d'une taxation des activités de ces géants qui permettrait une juste rémunération.
<p>▶ MACRON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Rétablir une concurrence équitable avec les grands acteurs numériques pour qu'ils payent leurs impôts comme tous les autres acteurs économiques et qu'ils soient soumis aux mêmes obligations, dans les pays où les œuvres sont diffusées.

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

CULTURE ET NUMÉRIQUE



► **FILLON**

- Optimiser l'offre de l'audiovisuel public en lançant dès le début du mandat une mission de réflexion sur l'évolution des usages et l'adaptation de l'offre du service public aux nouveaux moyens de diffusion qu'entraîne la révolution numérique : applications, replays, téléchargements via ordinateurs, tablettes, téléphone, consoles, montres, etc.
- Préserver la rémunération de la création à travers le système français du droit d'auteur en confortant l'Hadopi et en luttant efficacement contre la contrefaçon commerciale des œuvres musicales, littéraires ou audiovisuelles. Une réflexion plus large pour la protection des droits individuels à l'ère du numérique devra nourrir l'évolution de l'Hadopi.
- Faire de la France la championne des industries de l'image, en proposant, au plus haut niveau européen, une initiative en faveur des futurs « Airbus » de l'audiovisuel, du numérique et des nouvelles technologies.

► **LE PEN**

- Supprimer Hadopi et ouvrir le chantier de la licence globale.

DÉTAIL DES PROPOSITIONS PORTÉES PAR LES CANDIDATS

eSANTÉ



ACSEL

Le hub de la transformation digitale

<p>▶ MÉLENCHON</p>	<ul style="list-style-type: none">• L'organisation d'un service public par le biais d'une plate-forme numérique permet de fluidifier et de simplifier la mise en relation entre le-la producteur-trice et l'utilisateur. Ces plates-formes peuvent aussi bien concerner des services matériels (transports collectifs, réseaux de distribution de produits locaux, etc.) qu'immatériels (accès au droit, transparence des données, etc.).
<p>▶ HAMON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Je développerai le numérique « Hôpital digital 2022 ».• Je reconnaitrai le droit à la déconnexion effectif et pour tous.tes pour améliorer le bien-être au travail. Smartphones et ordinateurs sont devenus des « laissés électroniques ». Le mal-être au travail peut gagner le domicile. Il devient difficile de distinguer le temps du travail de celui de la vie personnelle, il faut donc de nouvelles règles pour protéger les salariés
<p>▶ MACRON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Nous encouragerons le développement de la télé-médecine et du numérique dans le domaine de la santé, afin de donner aux médecins la possibilité d'assurer un suivi à distance, par exemple pour un patient cardiaque via un objet connecté ou en accélérant une consultation chez un patient à risque. Ce sera un axe majeur du grand plan d'investissement. Cela permettra, à terme, de faire des économies réelles.
<p>▶ FILLON</p>	<ul style="list-style-type: none">• Faire de la télémédecine et de la e-santé un levier pour la modernisation et l'efficacité de notre système de soins : généraliser la télémédecine et les téléconsultations, grâce à un remboursement incitatif de ces actes, qui soit adapté à la prise en charge pluridisciplinaire ; permettre le déploiement rapide des objets connectés de santé, notamment pour un meilleur suivi de l'observance des soins à distance ; déployer l'analyse massive des données de santé en utilisant les nouvelles technologies de big data et d'intelligence artificielle ; rendre plus efficient le parcours de soins du patient grâce au développement de plateformes de services numériques.
<p>▶ LE PEN</p>	<ul style="list-style-type: none">• Soutenir les startups françaises pour moderniser le système de santé.



ACSEL

Le hub de la transformation digitale